

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 78 (1942)
Heft: 9

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *L'école primaire vaudoise. — Le point de vue du maître... — Les dons naturels. — Dans les sections : Echallens. — Société vaudoise de travail manuel.* — GENÈVE : *Association antialcoolique genevoise.* — U. I. P. G. - DAMES : *Assemblée générale du 21 février. — Causerie de M. Piquet.* — NEUCHÂTEL : *Communications. — Association des maîtres de gymnastique.* — JURA : *Chronique jurassienne. — Bibliographie.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : LS HAEMMERLI : *A propos de rythme et de mesure.* — ALICE DESCOEUDRES : *Calcul élémentaire (mesures).* ROBERT JAQUET : *Problèmes scolaires d'aujourd'hui.*

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

L'ÉCOLE PRIMAIRE VAUDOISE

Je me permettrai, sous ce titre, quelques constatations et remarques touchant l'enseignement primaire dans notre canton. Il ne s'agira pas de longues dissertations ni de discours savants ; il n'y aura pas non plus de commissions à nommer qui mettraient sur pied de magnifiques rapports concluants à des « vœux » bien sentis, auxquels chacun se rallie et dont tout le monde se moque. Je vais essayer de passer en revue tout simplement, mais de façon très sincère, l'organisation et les différents rouages de notre institution scolaire. J'essaierai de ne pas trop démolir sans proposer, non pas le remède ou la forme idéale nouvelle, mais la direction qui me semble celle où l'on pourrait chercher. Je ferai encore mon possible pour me souvenir que la critique est aisée, tout en refusant de m'accrocher à l'adage « il n'y en a point comme nous » qui est enraciné dans le cœur de pas mal de Vaudois. Ne l'avons-nous pas encore entendu lors de l'assemblée S. P. V. 1942, sous la forme d'un collègue affirmant que notre canton était celui de Romandie où les cours complémentaires étaient les mieux organisés dans leur esprit ?

Comment voulez-vous, après cela, que nos autorités admettent qu'il y ait encore quelque chose à améliorer ? Mais non, « il y en a comme nous », il y en a même, et c'est heureux, qui font mieux que nous. Et serions-nous à l'avant-garde de la Suisse romande, ce qui n'est nullement prouvé, cela nous empêcherait-il de voir que la plupart de nos confédérés font beaucoup mieux que nous et que certains pays voisins nous devancent de vingt ans. ?

En veut-on un exemple ? Les après-midi de sport qu'on essaie d'introduire dans nos programmes, et contre lesquelles on objecte de toutes

parts, corps enseignant en tête, ces après-midi de plein air, dis-je, sont obligatoires à Bâle depuis 1929, sauf erreur.

Autre chose : qu'offre-t-on à nos jeunes gens après leur libération de l'école primaire ? Les cours complémentaires pour lesquels, reconnaissons-le, ils n'ont pas un enthousiasme délirant et qui ne seraient guère fréquentés s'ils n'étaient obligatoires. Qu'offre-t-on aux apprentis ? Rien. Qu'offre-t-on aux futurs étudiants, qu'offre-t-on aux jeunes filles ? Toujours rien. Regardons ailleurs, regardons la France « conservatrice » ; peut-être alors reconnaitrons-nous qu'il y a quelque chose à faire. Et cependant notre jeunesse est capable, aussi bien que toute la jeunesse du monde, de croire en quelque chose, de se dévouer, de faire mieux, de s'exhalter pour le meilleur. Ce qui nous manque, c'est l'enthousiasme et c'est la foi.

Nous touchons là au défaut même d'un système vieilli. Tout est vieux, dans notre vieille démocratie, et l'on pourrait longtemps épiloguer sur certains événements politiques récents, pas directement glorieux, mais très démonstratifs. Or, nous vivons une époque de révolution qui demande, dans le domaine scolaire et social comme dans le domaine politique, autre chose que du replâtrage. Replâtrage que le travail proposé aux conférences officielles de districts 1942, sur les examens. Remarquons tout d'abord que les directives sont précises, et combien précises ! Il s'agira d'être sage, tout d'abord, et de ne pas discuter suppression. — J'en parle d'autant plus librement que je suis personnellement convaincu de l'utilité des examens. — C'est pourquoi je prétends que l'annonce des conférences de district 1942 est une grosse erreur psychologique ; non seulement on met en garde, mais on fixe la matière à traiter. Et puis les arguments sont tellement faibles : « il y a 19 ans, les commissions scolaires de nos bons villages vaudois demandaient le maintien ». Il ne faut pas avoir été instituteur pour prendre l'argument au sérieux !

Je dis que cela est dommage parce qu'il y a d'excellentes raisons en faveur des examens ; dommage et grave parce que devant ces faits, des instituteurs perdent confiance. L'étude des examens, de leur transformation, de leur amélioration si possible, doit suivre la transformation des programmes. Parlons-en un peu, si vous le permettez.

(A suivre.)

R. M.

LE POINT DE VUE DU MAITRE OU L'ÉCOLE VUE DU « DEDANS »

Nous faisons notre possible pour préparer nos enfants à la vie, qui certes, n'est pas une vaste partie de plaisir ; ceci dit sans pessimisme aucun. Mais nous glissons vers « la relâche ». On pourra l'inscrire bientôt sur la porte de nos classes. Les idées nouvelles ont du bon, mais ne sont pas

excellentes toujours. Et *il y a si loin des plus magnifiques théories à la simple pratique*. Nos écoliers font du ski, de la luge les mercredi, samedi et dimanche après-midi.

L'école les promène elle aussi maintenant ; à chaque instant l'occasion de *jouir* leur est donnée, aussi l'effort le plus *minime* les *rebute-t-il*. Au lieu de travailler avec joie, on se cabre, on renonce à prendre un peu de peine en *attendant la nouvelle sortie, la prochaine occasion de se distraire*. L'enfant ne *sait plus réfléchir*, il n'y tient pas. *Trop* de choses plus émoustillantes l'attendent et l'attirent ailleurs.

Or, plus que jamais l'école doit former des volontés bonnes, prêtes à la lutte et à l'effort vrai. La force *physique seule* ne fera jamais la *force d'un peuple*. Si le *sport* est *nécessaire*, un juste milieu doit être gardé. Idées désuètes, direz-vous ! Je pense précisément que dans l'enseignement, plus qu'ailleurs, on peut et doit rester jeune et enthousiaste même après vingt ans de « *lutttes* » dans la carrière.

Les *parents soutiennent souvent trop leurs enfants* et je me méfie spécialement de ceux qui se plaignent de leurs mioches ; ce sont ceux qui réagissent le plus malencontreusement dès que le maître excédé veut redresser.

J'aimerais tant n'avoir *plus* de *notes* à inscrire, ce serait plus clair, plus intéressant, moins relatif. Avec la mentalité actuelle, ce ne serait peut-être *qu'un encouragement à s'en faire encore moins*, ce qui n'est pas peu dire. Le goût du travail bien fait, la conscience dans les petits devoirs doivent être appris très tôt et les plus belles prouesses sportives ne vaudront jamais pour moi la fidélité constante à son humble devoir de chaque jour.

Si les examens n'étaient que moins bons ! Le mal ne serait pas si grand. C'est une mentalité qui se crée ; c'est une autre question.

Les idées nouvelles de M^e Genillard sont inédites mais un brin ahurissantes ! Sans prétention aucune, nous enseignons le dessin, le chant à nos enfants, *non pour en faire des spécialistes*, ce serait un peu tôt ; ce n'est pas le rôle de l'école, ni le nôtre. Mais je prends ici « la place de l'avocat » et m'en excuse. Ce n'est vraiment pas « ma profession ». Je me fais franchement — sans qu'on me l'ait demandé — le défenseur de cette école que j'ai toujours tant aimée, que nous aimons tous. Pourvu qu'on ne finisse pas par nous en dégoûter à force de nous décourager !

Mais non ! Continuons à travailler de notre mieux. « Il faut bien faire et laisser dire. »

ROSE PEITREQUIN.

LES « DONS NATURELS »

M. Grec a bien raison de mettre un point d'exclamation après les propositions de réformes formulées par un avocat d'Aigle. En ce qui concerne le dessin, en particulier, ces propositions sont contraires à

tout bon sens. Elles sont fondées sur cette opinion fausse et trop répandue qu'il suffit d'être artiste pour être capable d'enseigner le dessin à l'école. Jusqu'à quand devra-t-on répéter que l'enseignement de cette branche est une question de *pédagogie* autant que de préparation artistique, et qu'il ne suffit pas de savoir laver une aquarelle ou de construire une académie pour se tirer d'affaire devant quarante élèves ?

La conduite d'une classe ne s'acquiert pas dans les ateliers de peinture, mais dans les écoles d'application. Les expériences faites autrefois avec certaines personnes « aux dons naturels » que nous recommande M^e Genillard pour remplacer les instituteurs se sont trop souvent terminées par le départ de « l'artiste », dégoûté à tout jamais de l'enseignement.

Comme la discipline est toujours plus difficile à maintenir dans les heures de dessin que dans les autres branches, on comprend bien qu'un peintre n'ayant jamais eu affaire avec une classe ne puisse s'en tirer. Et sans discipline, un enseignement ne peut être fructueux.

Un artiste ne s'improvise pas pédagogue, pas plus qu'un écrivain ne devient maître de français du jour au lendemain. Plusieurs années de préparation pédagogique, théorique et pratique, sont indispensables pour bien enseigner. Un instituteur dénué de « dons naturels », mais ayant l'amour de sa vocation et l'habitude du métier enseignera toujours mieux le dessin qu'un artiste sans formation pédagogique.

RICHARD BERGER.

DANS LES SECTIONS

Echallens. — Leçon de gym. de M. Perrochon, jeudi 12 mars, à 17 h. 30, grande salle. — Leçon pour mars et avril.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE TRAVAIL MANUEL ET DE RÉFORMES SCOLAIRES

L'assemblée générale aura lieu le *samedi 21 mars à 14 h. 30 précises*, à l'Aula de l'Ecole normale. Après une courte partie administrative, nous aurons le privilège d'entendre *M. le professeur Piccard* nous parler sur « Le mouvement perpétuel et nos sources d'énergie ».

Comme d'habitude, quelques travaux manuels et centres d'intérêt seront exposés, et notre comptoir vous proposera brochures, outillage et fournitures à prix modique.

Le Comité.

GENÈVE ASSOCIATION ANTIALCOOLIQUE DU CORPS ENSEIGNANT GENEVOIS

Nous recommandons aux membres du Corps enseignant les jolis protégé-cahiers illustrés représentant une coupe de fruits, une scène de sports d'hiver et la joie de la natation sous le grand soleil pour le prix de 1 fr. les 40 exemplaires, ainsi que la brochure contenant le récit

de « Prunelle » de Philippe Godet pour le prix de 30 centimes l'exemplaire. Les commandes doivent être adressées à M. H. Coeytaux, Grand-Saconnex, président de l'Association antialcoolique du Corps enseignant genevois.

U. I. P. G. - DAMES

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ADMINISTRATIVE du 21 février 1942.

De nombreuses collègues ont assisté à notre assemblée réunie à l'Auberge de la Mère Royaume, et présidée par Mlle Mongenet, qui adressa d'aimables paroles de bienvenue à tous nos invités : Mme Maystre, présidente de l'Amicale des écoles enfantines, M. Duchemin, président de l'U.I.P.G., M. Lagier, qui remplaçait M. Willemin, président de la S.P.R., mobilisé, et M. Borel, président de la Fédération des fonctionnaires.

Etaient excusés : nos collègues vaudois et neuchâtelois.

Après nous avoir transmis l'appel de l'œuvre du Don National Suisse, recommandant la vente de timbres destinée au linge de corps des soldats, notre présidente lut son rapport sur l'exercice 1941. Celui-ci fut vivement applaudi et Mme Jaquet remercia Mlle Mongenet, qui n'a épargné ni son temps, ni sa peine et qui a accompli un immense travail.

Ce furent ensuite le rapport impeccable de notre trésorière et celui des vérificatrices des comptes qui remercièrent chaleureusement Mlle Meyer de l'énorme travail qu'elle accomplit avec compétence et sourires.

Mlle Meyer nous révéla que 178 cotisations étaient rentrées alors que 203 abonnements avaient été versés à l'*Educateur*. Ne pourrait-on pas faire l'effort de payer 1 fr. 20 par mois afin de régler sa cotisation à temps ?

Ce fut enfin le rapport sur la souscription pour l'Ouvroir, dont Mme Unger s'occupe avec dévouement.

Election du Comité. — Tous les membres acceptant une réélection, le Comité fut élu en bloc, à mains levées, et Mlle Mongenet remercia nos collègues de la confiance accordée.

Présidente : Mlle Mongenet ; *vice-présidente* : Mmes Dottrens et Jaquet ; *membres du Comité* : Mmes Bernéy, Borsa, Géroudet, Laporte, Meyer, Monney, Oppliger et Piguet.

Nominations diverses. — *Vérificatrices des comptes* : Mmes L. Foëx et Moret-Riess. *Fédération des fonctionnaires* : Mmes Jaquet, Géroudet et Mongenet, Mme Rudhardt qui remplace Mme Détraz-Rossetti. — *Pro Familia* : Mlle Seidel. *Commission Radio-scolaire* : Mlle A. Richard. *Cartel d'hygiène sociale et morale* : Mlle Jaques qui remplace Mlle Baechler.

Centre de liaison des associations féminines : Mmes Borsa et Mongenet. *Association des maîtres d'éducation physique* : Mlle Fontana. *Association des ménages de fonctionnaires* : Mme Jaquet. *S.P.R.* : Mmes Meyer, Monney, Baechler, Rouiller-Long, Moret-Riess. *Ecolier Romand* : Mme Moret-Riess. *Commission de nomination* : Mmes Lavanchy, Miffon, J. Richard, Unger, Mongenet, plus deux nouveaux membres : Mmes Dottrens et Moret-Riess.

La cotisation pour 1942 reste fixée à 14 fr.

Après cette partie administrative, nous eûmes le plaisir d'entendre les aimables paroles de nos collègues : M. Lagier, au nom de la S.P.R., nous entretint de la grande préoccupation actuelle : le Congrès Romand, qui se tiendra cette année en notre ville. M. Duchemin fit des vœux pour la prospérité des deux Unions. M. Borel souligna l'immense travail accompli par notre présidente au sein de la Fédération des fonctionnaires et nous dit combien il fut soutenu et aidé par ses conseils précieux. Il fit appel à plus de solidarité et nous recommanda de nous grouper autour du comité et de la présidente pour la défense spirituelle de notre travail.

Enfin, Mme Maystre nous dit sa joie d'être au milieu de nous et pour clore cette belle assemblée, l'on bavarda amicalement tout en prenant le thé.

H. B.

CAUSERIE DE M. G. PIGUET

C'est mercredi 11 mars que M. Piguet nous parlera de l'enseignement de la géographie, à 17 h., à la Taverne de Plainpalais.

Nous espérons que nombreuses seront celles qui viendront écouter ce collègue qui a bien voulu accepter de nous faire part de ses idées en matière de géographie.

L'abondance des programmes, le manque de documentation vivante et souvent l'absence de méthode sont des obstacles à un enseignement éducatif de cette discipline. Nous serons heureuses de connaître les expériences de M. Piguet dans ce domaine.

A. D.

NEUCHÂTEL

COMMUNICATIONS

Caisse d'entr'aide. — En vertu de la décision prise par l'Assemblée générale de la S. P. N., le 4 octobre 1941, la cotisation de la Caisse d'entr'aide pour 1942 est fixée à 5 fr. Rappelons qu'elle sera partiellement affectée à la couverture des dépenses en faveur de nos collègues mobilisés.

Concours. — Nous rappelons que le Comité central a ouvert un concours réservé aux membres de la S. P. N. pour un modèle de diplôme

de membre honoraire. Les projets doivent être adressés, d'ici au 30 avril, à M. Léopold Berner, président central, à Rochefort, qui donnera renseignements et conditions aux intéressés.

Dans sa séance du 21 février, le Comité central a décidé de récompenser les trois meilleurs projets. Les prix seront respectivement de 50, 30 et 20 francs.

Membres honoraires. — Pour répondre à des demandes de renseignements concernant les membres honoraires, nous précisons qu'ils peuvent rester membres de la Société pédagogique romande moyennant paiement de la contribution annuelle de 8 fr. comprenant la cotisation romande (2 fr.) et l'abonnement à l'*Educateur* (6 fr.).

Ils sont exonérés, bien entendu, de toute redevance envers la Caisse centrale et la caisse de section, puisque le titre de membre honoraire (art. 8, 3e alinéa) « est décerné par le Comité central aux sociétaires qui démissionnent de l'enseignement pour prendre leur retraite, après avoir été membres de la S. P. N. pendant une période de 30 ans ».

Assemblée des délégués. Elle est fixée au samedi 18 avril, à Auvernier. L'ordre du jour paraîtra dans le *Bulletin* du 11 avril.

Les présidents de sections voudront bien faire procéder à la nomination des délégués, conformément aux nouvelles dispositions statutaires, adoptées le 4 octobre, à La Chaux-de-Fonds, et dont voici la teneur : Art. 23. — *L'assemblée se compose des présidents de sections, des suppléants du Comité central et de délégués nommés par les sections sur les bases suivantes :*

<i>Section jusqu'à 50 membres :</i>	<i>1 délégué</i>
<i>Section de 51 à 100 membres :</i>	<i>2 délégués</i>
<i>Section de plus de 100 membres :</i>	<i>3 délégués</i>

Ces délégués sont désignés pour chaque assemblée ou nommés pour une année. Ils sont rééligibles.

Rapports des sections. — Ces rapports doivent être adressés au président du Comité central, d'ici au 31 mars.

Aide aux mobilisés. — La répartition faite à Noël par notre caisse de compensation a fait des heureux, ainsi qu'en témoignent les lettres reçues par le Comité central. Que de sentiments reconnaissants pour cette modeste action de solidarité ! Il nous est agréable de nous en faire l'écho et de penser que, par suite de la décision prise en octobre dernier, nous sèmerons de nouveau, cette année, quelque joie au foyer de ceux de nos collègues qui veillent sur le pays.

J.-ED. M.

ASSOCIATION CANTONALE NEUCHATELOISE DES MAÎTRES DE GYMNASIQUE

En cette saison propice entre toutes aux sports d'hiver, notre association a tenu, comme du reste chaque année, ses engagements. Elle a

donné déjà deux fois la possibilité à ses membres de se perfectionner dans l'art du ski.

La tradition est si bien établie que nous nous retrouvons avec plaisir et enthousiasme à La Vue des Alpes, au début du samedi après-midi. Les groupes formés, nous travaillons sous l'œil averti des moniteurs dévoués : MM. A. Vuille (grand animateur de ces cours), W. Jeanneret de La Chaux-de-Fonds et F. Meyer de Neuchâtel.

A 16 h. 30, les colonnes se mettent en branle et, tout en s'exerçant, se dirigent du côté du Mont d'Amin. Au Chalet Monnier, nous trouvons toujours le même accueil chaleureux, la pension excellente, les dortoirs sympathiques. Le 7 février nous eûmes le bonheur de voir sur l'écran les films de technique du ski avec Rominger et les courses de la F.I.S. de Lahti et Chamonix. Le dimanche, les exercices continuent tant et si bien que toute la méthode suisse y passe, le plus agréablement du monde. Le temps est superbe, le paysage incomparable, point n'est besoin d'aller bien loin pour jouir de notre « sport national » et de ses merveilleuses possibilités !

Ce sont à peu près toujours les mêmes fidèles qui suivent ces cours et l'on peut constater de très grands progrès chez tous. Il a fait si beau les 17-18 janvier et les 7-8 février au Mont d'Amin qu'en mars nous y retournerons. Qui grossira les rangs cette fois ou l'année prochaine ? Venez jouir des excellentes leçons de nos moniteurs, des paysages jurassiens, d'une belle camaraderie ! Vous serez enrichis et vos élèves en bénéficieront.

C. MONNIER.

JURA

CHRONIQUE JURASSIENNE

Nous nous excusons auprès de nos lecteurs si nos chroniques sont farcies de chiffres, d'allocations, de détails d'ordre domestique et nous aimons à croire que nos collègues romands n'ont pas des Jurassiens une image trop sordide. Les problèmes pédagogiques préoccupent le corps enseignant bien que, depuis quelques mois, comme un nuage noir, les soucis matériels barrent l'horizon pédagogique.

La République de Berne, dont tous les historiens ont vanté la munificence au cours des siècles, n'est pas restée insensible au sort de ses fonctionnaires et de son corps enseignant. Dans sa séance du 25 février, le Grand Conseil a adopté un décret, à l'unanimité, comportant l'octroi d'allocations de renchérissement au personnel de l'Etat. L'allocation comprend :

- a) une allocation fondamentale de 150 fr. ;
- b) une allocation de famille de 240 fr. ;
- c) une allocation par enfant de 30 fr. ;
- d) une allocation complémentaire s'élevant au 5 % du traitement en espèces.

Les allocations seront versées trimestriellement, et le décret a effet rétroactif au 1^{er} janvier 1942. (A suivre.)

PARTIE PÉDAGOGIQUE

A PROPOS DE RYTHME ET DE MESURE

Au commencement était le rythme.

H. DE BÜLOW.

Rien n'est plus difficile qu'une définition, et, quand on fait usage de mots pour exprimer une idée, il faut en connaître le sens.

Ainsi en est-il du *rythme* et de la *mesure*, ces deux notions qui feront l'objet de notre étude.

La musique n'utilise pas, comme le langage parlé ou écrit, de mots pour fixer un état d'âme ; elle s'exprime au moyen de formes dont la *mélodie*, même la plus simple, constitue la structure première.

A ne considérer que la hauteur relative des sons, c'est-à-dire le dessin que fait une mélodie écrite sur le papier et que l'on désigne couramment sous le nom de *ligne mélodique*, on n'aura qu'une image imparfaite du degré d'émotivité que lui confie le musicien.

Même composée de périodes plus ou moins longues, de fragments plus ou moins symétriques que délimitent des césures, la ligne mélodique n'atteint pas encore la plénitude de son expression. Tout au plus pourrait-on la considérer comme les morceaux de verre d'un vitrail que n'auraient pas encore fait vibrer les rayons du soleil ; il faut à cette mélodie l'élément *rythmique* qui, plus encore que la hauteur relative des sons, lui communique le mouvement, la vie, l'expression.

Pris dans son acception la plus large, « le *rythme*, c'est l'ordre, la clarté des rapports dans l'espace et dans le temps¹ ». On le rencontre dans toutes les manifestations de la vie, dans toutes les formes de la nature ; il est lié aux bruits, aux mots, aux mouvements et aux choses.

Dans les arts plastiques, l'architecture, par exemple, le rythme s'exprime dans l'espace suivant un *ordre* et suivant des *proportions* qu'il est facile de découvrir. En musique, comme en poésie, il se manifeste essentiellement dans le temps, car, dans tout langage, qu'il soit parlé ou qu'il soit musical, le rythme apparaît sous la forme d'une *division de la durée*. En conséquence, nous dirons que « le rythme, en musique, c'est l'ordre et la proportion dans la succession des sons¹ ... ».

L'ordre d'abord, parce que le rythme a son point de départ et son point d'arrivée ; parce que les repos ou les sensations d'arrêts qui délimitent des groupements rythmiques sont obtenus, soit par des silences, soit par des notes de plus grandes valeurs se présentant de distance en distance, soit encore par l'expression verbale, lorsqu'il s'agit de musique vocale.

¹ VINCENT D'INDY : « Cours de composition musicale ».

La *proportion* ensuite, parce que les durées, constamment variables, sont assujetties aux lois de l'équilibre.

Essayons, par un exemple, d'illustrer notre pensée.

La succession mélodique



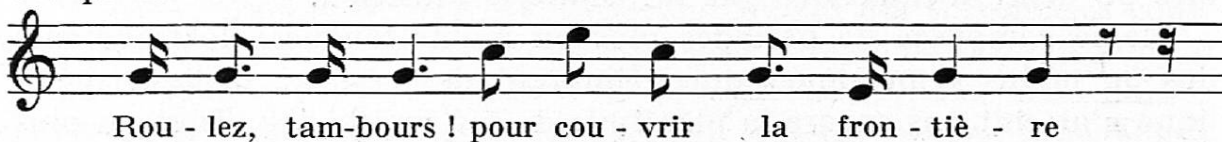
est dépouillée de son élément vital : le rythme. Amiel, dont on a reconnu la mélodie si populaire, lui a donné son agent d'extériorisation en constituant deux groupes assujettis à l'expression verbale.

Groupe A. Roulez tambours ! pour couvrir la frontière,

Groupe B. Aux bords du Rhin, guidez-nous au combat !

Chacun de ces groupes est délimité par des arrêts ou silences ; l'application des règles de la prosodie ayant déterminé une proportion, un équilibre dans la durée des sons, la mélodie a pris cet aspect :

Groupe A.



Groupe B.



L'ordre est désormais établi ; la *proportion* dans les durées est réalisée par l'union de la mélodie au texte.

L'élément vital qui anime la mélodie, c'est le rythme qui l'a engendré et la définition : « le rythme, c'est l'ordre et la proportion dans une succession des sons » trouve sa justification.

Mais, qu'est-ce que la *mesure* ?

La *mesure*, est une création d'ordre uniquement rationnel ; son objet réside dans le jalonnement des sons au moyen d'une barre, dite barre de mesure dont l'apparition d'ailleurs, ne date que du XVII^e siècle.

Le rythme et la mesure sont, par leur nature, totalement différents l'un de l'autre. Tandis que le premier est d'essence purement psychique, le second terme, *mesure*, a un caractère conventionnel, comme le possède le mètre, base du système métrique.

Ce qui, dans l'emploi de ces deux expressions, peut prêter à une regrettable confusion, c'est le fait que tout groupement rythmique, de même que toute mesure, revêtent, l'un comme l'autre, le caractère de *périodicité* ; ils ont un commencement et une fin.

Plus encore, et surtout, l'accent rythmique se trouve être conditionné par la tension émotionnelle du compositeur, tout comme par la diversité des tempéraments de l'exécutant, car c'est à eux, compositeurs et exécutants, qu'il appartient d'imposer à la ligne mélodique l'accent *expressif* ou *pathétique*, celui-ci l'emportant sur tout autre, parce que devenant l'animateur, l'agent d'extériorisation de la pensée musicale.

On s'en rend compte : l'élément rythmique, comme l'élément métrique qui en dépend, offrent, tous deux, un vaste champ d'exploration. Ils ont fait l'objet de nombreux travaux où se sont spécialisés de savants théoriciens ¹ et d'éminents pédagogues au nombre desquels il faut citer en notice bibliographique :

1. HUGO RIEMANN (1849-1896) : *Musikalische Dynamik und Agogik ; Lehrbuch der musikalischen Phrasierung.*
2. MATTHYS LUSSY (1828-1910) : *Le rythme musical ; Traité de l'expression musicale ; Concordance entre le rythme et la mesure.*
3. E. JAKES-DALCROZE : *Le rythme, la musique et l'éducation ; Méthode de gymnastique rythmique.*
4. VINCENT D'INDY : *Cours de composition musicale.*
5. ATE SERIEYX : *Cours de grammaire musicale.*
6. ALEXANDRE DÉNÉRÉAZ : *La musique et la vie.*

LS. HÄMMERLI.

CALCUL ÉLÉMENTAIRE (mesures).

Je me demande s'il existe un élève indiscipliné qui ne cesse de l'être dès qu'on lui demande de mesurer quelque chose ! Tant l'action de mesurer répond à un besoin de l'enfant. Vous verrez rarement un enfant que ce sujet ne captive pas, même parmi ceux qui sont ordinairement rebelles à tout travail.

Très jeunes, les enfants peuvent déjà pratiquer de petits exercices très simples. Par exemple, dessiner exactement un décimètre carré, le partager en centimètres carrés, et découper ensuite des bandes de $9 + 1$ cm. $8 + 2$ cm. ; $7 + 3$, etc. L'enfant pourra reconstituer un « escalier », en alignant ces bandes par ordre de longueur. Il mesurera de petits objets avec ces cartons. On lui demandera de trouver un objet qui ait juste 1 cm., un autre de 2 cm., de 3 cm., etc. Il pourra aussi tracer dans un cahier ligné 1 centimètre sur la 1^{re} ligne ; sur la 2^e, 1 et 2 cm., sur la 3^e, 3 et 4 cm. ; et ainsi de suite. En joignant verticalement les lignes de même longueur, il obtiendra un escalier, qui, mesuré exactement, satisfera son sens esthétique.

Il pourra commencer à mettre par écrit le résultat de ses mesures :

¹ C'est à eux que nous avons eu recours pour le meilleur de notre exposé. L. H.

mon pouce mesure ... cm. ; la lame des ciseaux mesure ... cm. ; etc. Un peu plus avancé, il pourra faire l'exercice suivant, beaucoup plus captivant, car il s'agit de devinettes à contrôler : je devine que ma gomme a tant de centimètres de longueur (et, après vérification) : en réalité, elle a ... centimètres. Je devine que mon encrier a ... cm. de hauteur ; en réalité, il mesure ... cm. Bientôt les appréciations deviendront tout à fait exactes.

En abordant plus tard l'étude du mètre, on cherchera, dans la classe et au dehors, des objets mesurant 1 mètre : certains enfants sont prodigieux dans leurs évaluations. A la maison, comme devoir on mesurera 4 choses plus longues que le mètre, 4 choses d'un mètre, et 4 choses plus courtes que le mètre, cela au moyen d'un mètre en papier, fabriqué en classe ; prendre des bandes de papier d'emballage, et fixer, au moyen de punaises, un mètre en toile cirée juste au-dessus de la bande de papier ; l'enfant en prolonge les divisions sur son papier, et copie les nombres de 1 à 100, en séparant chaque dizaine par un trait de couleur. On pourra aussi recommencer les devinettes : je devine que l'armoire a tant de hauteur, tant de largeur ; en réalité, elle a tant et tant. On passera aux problèmes d'addition et de soustraction : les pieds de ma chaise mesurent tant ; le dossier tant ; elle a quelle hauteur ? Ou bien : la porte a tant de haut ; la fenêtre tant ; quelle est la différence de hauteur entre les deux ?

Et mesurer les ombres ! Quelque chose qui change constamment ! Quelle joie ! On peut mesurer l'ombre d'un poteau, d'un bâton, d'un arbre, plusieurs fois par jour : chercher le moment où ombre et objet ont la même longueur ; peut-être deux fois le jour. Essayez de faire mesurer l'ombre d'un enfant d'heure en heure, pendant les heures de classe, et vous pouvez être assuré de trouver des enfants qui s'offriront pour continuer l'expérience entre les heures de classe et après. On voit les plus indifférents des élèves manifester de l'intérêt. On peut faire dessiner — en le réduisant à l'échelle — ces différentes longueurs, s'il s'agit de tout petits, alignées simplement les unes à côté des autres ; s'il s'agit de plus grands, autour d'un point, en observant à peu près les directions réelles. Faire mesurer les enfants, leurs bras, leurs jambes, aura aussi beaucoup de succès. Encore davantage : leurs sauts en hauteur et en longueur ; les parties d'une bicyclette, etc.

Et puis, quelle belle expédition que de partir pour mesurer un kilomètre sur le terrain, sur une route aussi droite que possible ! A quelque chose malheur est bon : la circulation ralentie favorise actuellement cet exercice. On prépare une ficelle de 20 mètres — formée de ficelles plus courtes — et l'on prend avec soi une craie blanche et une de couleur : la craie blanche servira à marquer tous les 20 m. un trait accompagné du nombre de mètres parcourus ; la craie bleue ou

rouge indiquera les hectomètres (on n'aura pas peur de ce nom si l'enfant vit l'hectomètre !) En revenant le kilomètre mesuré, quel bon exercice de compter en arrière de 20 en 20 m. Voilà des enfants pour lesquels 1 kilomètre sera autre chose qu'un mot commençant par un k. !

Les enfants seront curieux de savoir combien ils font de pas pour 1 hm. Et dès qu'ils le savent, les voilà en possession d'un moyen très simple pour évaluer d'autres trajets, en comptant, *grosso modo*, leurs pas. On pourra aussi mesurer la longueur d'un pas, et constater si le compte des pas dans un hectomètre coïncide avec cette mesure. Nous avons une fois traversé tous les ponts de la ville, le même enfant comptant ses pas, et nous avons calculé approximativement la longueur des ponts. Une fois que j'ai traversé, de nuit, le pont du Gard, pendant un arrêt de mon train, je n'ai eu qu'à compter mes pas pour que les enfants puissent ensuite, par le calcul, comparer le Rhône de Provence avec le nôtre.

Bien entendu, sur le terrain, après avoir mesuré 1 kilomètre, on le parcourt une fois pour voir le temps employé on pourra également compter le temps qu'il faut en bicyclette ; et, au moyen de l'horaire, il sera facile de déterminer le temps employé pour parcourir 1 kilomètre par le train, le bateau ou l'avion. Vous imaginez sans peine toutes les fiches qui peuvent accompagner ces exercices : si je mets $\frac{1}{4}$ d'heure pour faire 1 kilomètre, combien de temps pour 3,6 km. ; 1 km. $\frac{1}{2}$, 7 km. $\frac{1}{2}$, etc. En $\frac{1}{2}$ heure, le train fait .. km., en $\frac{3}{4}$ d'heure ? etc. Et toujours, les enfants inventeront des problèmes après ceux qui leur sont proposés par le maître. Il arrive que certains enfants les inventent trop difficiles ; alors c'est au maître, ou à leur conseiller la modération, ou à leur donner le coup de main nécessaire pour leur permettre d'aller plus loin.

Pestalozzi demandait qu'on fît beaucoup d'exercices de mesure avec les enfants. Sur ce point, comme sur tant d'autres, nous avons négligé ses conseils. Ceux qui ont pratiqué les mesures et qui connaissent leur succès auprès des enfants ne peuvent que s'étonner de la place infime que tiennent ces exercices à l'école.

Maintenant que les enfants sont condamnés à travailler dans des classes pas très chaudes, voilà un excellent moyen de les rendre moins immobiles. Et maintenant qu'il est plus nécessaire que jamais de leur donner de la joie, ne laissons échapper aucune occasion de leur en procurer. Et c'en est une fameuse !

ALICE DESCOEUDRES.

L'Oeuvre des Tableaux scolaires suisses concourt à la défense spirituelle du Pays.

PROBLÈMES SCOLAIRES D'AUJOURD'HUI

La question scolaire, après avoir semblé préoccuper les laïques bien intentionnés, mais pas toujours exactement renseignés, ne cesse d'occuper maintenant l'attention des hommes de métier, dont l'effort sera, souhaitons-le, moins spasmodique et plus efficace. En Suisse romande le G.R.E.P. poursuit son travail. En Suisse alémanique se dessine un mouvement semblable. M. Arthur Frey, directeur de l'Ecole normale de Wettingen, vient de publier une conférence donnée lors d'une réunion cantonale d'instituteurs à Zofingue, où il analyse le malaise dont souffre l'école ¹.

Comparant l'école d'autrefois à celle d'aujourd'hui, M. Frey remarque que l'école de nos grands-pères manifestait plus de vertu éducatrice, parce qu'on y avait du temps à consacrer à l'éducation. Le mouvement de régénération de 1830 élargit les horizons de l'école. On s'efforça, dans la meilleure intention, de donner un enseignement où fussent représentés les éléments de la géographie, de l'histoire, des sciences naturelles. Mais on négligea de plus en plus les intérêts naturels des enfants, les exigences véritables de la vie, et surtout les capacités normales des élèves. Les programmes furent étendus, on mit l'accent dans une mesure grandissante sur l'enrichissement du savoir, particulièrement sous la pression des écoles supérieures. Mais la capacité d'acquisition a ses bornes naturelles. Qu'on les franchisse, que le savoir tende à s'imposer quand nul désir n'existe, l'être se cabre. D'où l'indifférence scolaire, l'apathie, le dégoût. « La culture intellectuelle, l'acquisition de connaissances avant tout, dépasse la saine mesure ; d'autres tâches éducatives, plus fondamentales, plus nécessaires, en souffrent. »

La crise de l'école, il est indéniable qu'elle est perçue par le public, surtout dans les degrés supérieurs. Il existe une confiance quasi illimitée à l'égard de l'enseignement élémentaire où de nouvelles méthodes se sont répandues. Mais à mesure que se poursuit la carrière scolaire, l'acquisition de connaissances s'impose et de toutes parts des critiques s'élèvent. Si elles ne s'expriment pas toujours publiquement, la cause en est dans un assoupissement de l'esprit public qui, dans tout ce qui concerne l'école, a conduit à une soumission totale à l'autorité.

Ces plaintes s'adressent surtout à l'enseignement de l'allemand — et nous qui croyions à une crise du français... —. On déplore l'incapacité des enfants à résoudre des problèmes quotidiens, leur esprit superficiel, leur manque de caractère. La jeunesse pourtant n'est pas plus mauvaise qu'autrefois. Si elle nous donne plus à faire, c'est que nos méthodes d'éducation ne sont plus adaptées à ses intérêts.

¹ A. Frey : *Der Bildungsgedanke und die heutige Schule*. Verlag der AZ Presse, Aarau.

M. Frey ne préconise pas de réforme, ni de nouvelles méthodes, mais un retour à de grandes idées qui ont été négligées. Lessing, Herder, Kant, Goëthe, et avant tout, Pestalozzi doivent redevenir nos maîtres. « La culture n'est pas une accumulation de savoir, mais une activité de l'homme » (Goëthe). Cette activité peut être autant corporelle qu'intellectuelle ; mais elle ne fera appel aux facultés de l'homme entier qu'en tendant à développer également l'imagination, la compréhension, les sentiments, la volonté. La culture est un ennoblissement de la nature de l'homme qui ne s'acquiert que par un travail personnel, non seulement d'absorption, mais d'appropriation. Le véritable développement de l'esprit humain procède de lui-même. Le but de l'école ne peut être fixé d'après un programme, dont l'utilité reste indispensable, mais selon les étapes du développement des élèves. Aucun degré supérieur n'a le droit de dicter ses exigences au degré inférieur, pour autant qu'elles ne s'accordent pas avec ce principe. « La fin de l'éducation ne consiste pas dans l'acquisition de notions scolaires, mais dans la préparation à la vie, dans la préparation à une activité indépendante » (Pestalozzi).

Cette tâche, elle n'incombe pas à l'école seulement. Celle-ci ne remplacera jamais l'éducation familiale. Mais dans sa sphère d'activité l'école doit accomplir une conversion, faire une place plus grande à la vie, en donnant à la jeunesse plus de liberté pour une vie personnelle, même en dehors de l'école. Nos enfants sont trop longtemps dans nos classes (Wir haben zu viel Schule).

Cette liberté, ce n'est pas une liberté de mouvement, mais une liberté dans le choix de son activité. « Nous n'avons pas le droit d'empêcher le développement d'un don chez un enfant, même pas si nous estimons que celui-ci lui sera superflu dans sa future profession ou dans sa position dans la vie » (Pestalozzi). Et M. Frey rappelle le mot de Goëthe au sujet de l'histoire : Ce que nous en avons retiré de meilleur, c'est l'enthousiasme qu'elle provoqua en nous. C'est ce rôle de meneur de jeu, d'excitateur qu'il voudrait revoir repris par l'école. Il souhaite qu'elle demeure aussi longtemps que possible le lieu des activités désintéressées, et non pas le rendez-vous de tout l'utilitarisme du monde.

Ce n'est pas dans ces quelques lignes que l'on peut prétendre résumer la richesse et la profondeur de tant d'aperçus, de réflexions, de citations. Quelques-unes des opinions de M. Frey ont été défendues ici et cette coïncidence ne doit pas être fortuite : le même malaise ressenti amène aux mêmes conclusions. Ajoutons qu'à la différence de quelques-uns, M. Frey n'adresse aucun reproche au corps enseignant. Le problème est d'ordre général et, contrairement à ce que d'aucuns pensent, ce ne sont pas les instituteurs qui font l'école !

ROBERT JAQUET.

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

AUQUEL EST ADJOINTE LA

CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE VAUDOISE

GARANTIE PAR L'ÉTAT

●
Prêts hypothécaires et sur nantissement
Dépôts d'épargne
Emission d'obligations foncières
Garde et gérance de titres
Location de coffres-forts (Safes)

COLLÈGE PIERRE VIRET

3, CHEMIN DES CÈDRES (Chauderon)

LAUSANNE

ÉLÈVES À PARTIR DE 15 ANS

1938	29 élèves	Baccalauréats
1940	45 élèves	Maturités
1942	59 élèves	Raccordement au Gymnase

COURS PRÉPARATOIRES EN VUE DE L'ÉCOLE NORMALE

Pasteur P. Cardinaux, Dir.

Tél. 3 35 99

Instituteurs, institutrices ! Notre matériel de réforme scolaire vous enthousiasme, vous et vos élèves !

Demandez notre catalogue gratuit de matériel pour :



le calcul
l'école active
le travail manuel

WILH. SCHWEIZER & Co. WINTERTHUR

J. A. — Lausanne

COLLÈGE SCIENTIFIQUE CANTONAL

Année scolaire 1942-1943

Examens d'admission pour toutes les classes : samedi 28 (écrits) et lundi 30 mars, à 7 heures (oraux).

Age minimum pour entrer en 5^e : 11 ans dans l'année. Les meilleurs élèves primaires de 4^e année y sont admis sans examen. Tous renseignements auprès du directeur (chaque jour de 11 à 12 heures).

Inscriptions au Secrétariat jusqu'au lundi 23 mars ; pièces exigées : un livret scolaire officiel vaudois ; à ce défaut, acte d'état civil et certificat de vaccination.

Rentrée des classes : lundi 20 avril 1942, à 14 heures.

MAISON GENEVOISE D'OPTIQUE

FONDÉE EN 1800

Boussoles Büchi et Bézard - Jumelles Kern et Zeiss
Compas Kern - Spéc. lunetterie soignée

G. CHOITEL
OPTICIEN DIPLOMÉ

Corraterie, 22

GENÈVE

Tél. 4 07 11

COLLÈGE CLASSIQUE CANTONAL

Cours de raccordement, du 20 avril au 18 juillet 1942, pour les élèves des écoles primaires qui désirent entrer en VI^e.

Age d'admission : 10 ans révolus en 1942.

Les examens auront lieu lundi 30 (écrits) et mardi 31 mars (oraux), à 8 heures.

Les inscriptions sont reçues au C. C. C. dès ce jour au mercredi 25 mars. Présenter acte de naissance ou livret de famille, certificat de vaccination et livret scolaire.

L'avenir des jeunes filles par

Ecole de perfectionnement

auxilia

Aide dans l'orientation future. Culture générale.
Langues. Pédagogie. Ménage. Préparation d'éducatrices

Début d'année scolaire : 20 avril 1942.

Avenue Tissot 16, Lausanne

Prospectus gratuits.

Tél. 3 42 18

Mme S. MARSENS, directrice.

Editeurs responsables : C. GREC et A. RUDHARDT.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 3 36 33 — Chèques postaux II. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE FR. 8.—. ÉTRANGER : FR. 11.—

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique



« Winterthur » Société d'Assurance sur la Vie

COLLÈGE PIERRE VIRET

3, CHEMIN DES CÈDRES (Chauderon)

LAUSANNE

ÉLÈVES A PARTIR DE 15 ANS

1938	29 élèves	Baccalauréats
1940	45 élèves	Maturités
1942	59 élèves	Raccordement au Gymnase

COURS PRÉPARATOIRES EN VUE DE L'ÉCOLE NORMALE

Pasteur P. Cardinaux, Dir.

Tél. 3 35 99

PASSEMENTERIE
GARNITURES POUR ROBES
CEINTURES • GALONS • BOUTONS
PERLES • MERCERIE FINE

Exécution de toutes commandes spéciales



GENÈVE

COLIFICHETS
DENTELLES
FOULARDS
ÉCHARPES
RUBANS

Au

**Restaurant
lausannois**

1^{er} étage.

Rue Haldimand 9

Dans ses menus on n'y trou-
vera pas des mots croisés,
mais de la marchandise.

Spécialité de hors-d'œuvre.

Tél. 2.31.30

E. GRUBER